

M. KEENLEYSIDE: Je crois que c'est une décision qui appartient au gouvernement.

L'hon. M. HAIG: Cela ne dépend pas du gouvernement. Demandez-le à M. Stalin. C'est le seul homme qui puisse répondre à cette question.

L'hon. M. CAMPBELL: Combien s'écoule-t-il de temps entre le moment où l'industrie demande la permission de faire venir un groupe de personnes et celui où celles-ci sont examinées, disons, et définitivement admises au transport ?

M. KEENLEYSIDE: Je ne sais pas qu'il soit possible de répondre à cette question d'une façon très précise, car l'intervalle entre la demande et le moment où le premier groupe est prêt à partir n'est parfois que de six semaines ou deux mois, à peu près, mais il peut s'écouler six mois avant que nos équipes aient fait tout le nécessaire pour laisser partir l'ensemble du groupe sur lequel porte la demande.

L'hon. M. CAMPBELL: Cela est-il étudié avec beaucoup de diligence par le ministère ?

M. KEENLEYSIDE: Oui. Je n'hésite pas à dire que le ministère règle ces questions très rapidement. Les difficultés proviennent de l'O.I.R.

L'hon. M. HAIG: Qu'est-ce que l'O.I.R. ?

M. KEENLEYSIDE: C'est l'Organisation internationale pour les réfugiés. Il incombe à cette organisation de trouver les personnes ou le genre de personnes requises et de dire à nos équipes où elles doivent s'adresser, et cela prend souvent beaucoup de temps. Cela s'applique principalement au mouvement des parents, vu que dans ce cas il s'agit non seulement d'obtenir un certain genre de personne, mais tel ou tel individu, et si un monsieur du Manitoba croit que sa nièce célibataire est quelque part en Allemagne, nous devons nous assurer que sa demande est admissible du point de vue des conditions de réception au pays; puis, nous devons l'envoyer à l'O.I.R. en disant: "Pouvez-vous nous trouver cette femme?", et cet organisme peut prendre une semaine ou plus probablement un mois pour la trouver; quelquefois cela prend six mois.

L'hon. M. EULER: Les camps sont-ils en Allemagne ?

M. KEENLEYSIDE: Presque tous sont en Allemagne ou en Autriche.

L'hon. M. EULER: Combien y a-t-il de camps ?

M. KEENLEYSIDE: Je l'ignore, mais il y en a beaucoup. Des centaines peut-être.

L'hon. M. EULER: Le fait de trouver ces gens qui sont dispersés dans un grand nombre de camps est sans doute pour quelque chose dans cette affaire.

M. KEENLEYSIDE: Le fait qu'ils ne sont pas tous dans des camps complique encore la situation. Dans certains cas, ils ont été envoyés dans un camp et y ont été inscrits, puis on leur a permis d'en sortir pour aller travailler chez quelqu'un en Allemagne.

L'hon. M. HORNER: Il y a également des camps dans la zone de l'Allemagne qui est occupée par la Russie ?

M. KEENLEYSIDE: Oui. Nous ne pouvons rien dans ce cas.

L'hon. M. HORNER: Je me suis laissé dire par des Ukrainiens que les internés écrivent à des amis du Canada qui espèrent les faire évacuer un jour ou l'autre, et que ces personnes disparaissent ensuite des camps; on ne les voit plus; leurs amis canadiens pensent qu'elles ont été fusillées.